

DOMAINE DE VERNANGE

Espace naturel sensible



INAUGURATION

de l'Espace naturel sensible « Domaine de Vernange »
et des aménagements d'accueil du public
Vendredi 6 septembre 2019

www.patrimoines.ain.fr

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain
Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand
Tél. 04 74 22 98 33
celine.moyne-bressand@ain.fr
www.ain.fr



L'ENS « Domaine de Vernange – Etangs de la Dombes » fait partie d'un réseau de sites départementaux qui compte à ce jour 38 espaces labellisés, représentant au total plus de 12 900 hectares. Véritables joyaux naturels du Département de l'Ain, ces sites sont constitués de milieux très diversifiés (tourbières, étangs, lacs, prairies humides, cours d'eau, dunes de sable, espaces boisés, prairies d'alpage, prairies bocagères, grottes, sites géologiques...).

Conscient des nombreuses richesses de son territoire, le Département de l'Ain porte une politique ambitieuse de préservation et de valorisation de ces espaces naturels sensibles (ENS) à travers son « Plan Nature » adopté en 2016.

Le département de l'Ain offre des paysages emblématiques et des espaces naturels exceptionnels. C'est le cas de l'ENS « Domaine de Vernange » qui constitue un site préservé au cœur de la Dombes. La labellisation en espace naturel sensible affirme la volonté du Département de préserver ce territoire au patrimoine naturel et paysager remarquable dont l'originalité repose sur un savoir-faire piscicole garant d'une biodiversité remarquable.

Véronique Baude
Vice-présidente du Département de l'Ain
chargée du tourisme, du développement durable,
de l'environnement et du patrimoine naturel

Jean Deguerry
Président du Département de l'Ain



L'ENS DOMAINE DE VERNANGE, UN SITE PRÉSERVÉ AU CŒUR DE LA DOMBES

• Le site ENS Domaine de Vernange

Labellisé le 27 juin 2016, pour ses qualités paysagères et sa biodiversité remarquable, l'ENS Domaine de Vernange se situe sur les communes de Saint-André-de-Corcy, Monthieux et Civrieux. D'une superficie de 108 hectares, on retrouve sur le domaine de Vernange tout l'agrosystème typique de la Dombes. Le site est un vaste ensemble d'espaces naturels composé de plusieurs étangs, de mares, de boisements et de parcelles agricoles.

Il est la propriété de la Fondation pour la protection des habitats et de la faune sauvage, de la Fondation Pierre Vérots et de la Commune de Saint-André-de-Corcy.

La gestion de l'ENS du Domaine de Vernange est assurée par La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ain.

Au fil des saisons, le site accueille de nombreuses espèces d'oiseaux (canards, limicoles, échassiers...). Un observatoire permet de les contempler, sans les déranger.

Par ailleurs, ce site jouxte un autre ENS : le Domaine de Praillebard, propriété de la Fondation Pierre Vérots.

• Le Domaine de Vernange : un des 6 sites de l'ENS « Etangs de la Dombes »

Le Domaine de Vernange fait partie de l'ENS multisite « Etangs de la Dombes » comprenant :

- l'Etang du Chapelier ;
- l'Etang du Grand Birieux ;
- l'Etang de Prêle ;
- la Réserve départementale de la Dombes ;
- le Domaine de Praillebard.

Cette zone aux milles étangs est peu aménagée pour le public. La grande majorité des étangs du territoire dombiste est privée et interdite d'accès, alors que l'attrait paysager et l'importance de la Dombes, en tant que zone écologique d'importance nationale, est reconnue.

Le souhait est donc de constituer un réseau local d'étangs gérés, valorisés et ouverts au public, répondant ainsi à une forte attente locale.



LES AMÉNAGEMENTS D'ACCUEIL DU PUBLIC SUR L'ENS DOMAINE DE VERNANGE

• Création d'une aire de retournement de cars

L'ENS Domaine de Vernange représente un enjeu fort dans la Dombes sur le plan écologique, mais également pour la sensibilisation des publics et la valorisation touristique du territoire.



Pour permettre l'ouverture au public de ses espaces naturels sensibles, le Département a fait le choix, en 2019, de réaliser une aire de retournement pour les cars, à proximité directe de l'Etang de Vernange, permettant ainsi de rendre accessible ce site aux touristes et aux scolaires.

Ce projet a été mené en partenariat avec l'EHPAD « Château de Vernange » et Dombes Tourisme.

- L'EHPAD « Château de Vernange » a mis à disposition du Département de l'Ain, à titre gratuit, un terrain correspondant à un ancien parking inutilisé ;
- Dombes Tourisme assurera l'entretien de l'aménagement ;
- l'Agence Routière Dombes - Plaine de l'Ain a assuré la maîtrise d'ouvrage de cet aménagement, en mai 2019.

• Implantation du panneau ENS

Le Département souhaite que les sites ENS, pour la plupart ouverts au public, fonctionnent en réseau. Pour ce faire, des outils de communication sont réalisés (plaquettes, flyers, calendrier d'animations, vidéo, livrets...). Aussi, ce panneau a été conçu et installé sur le site afin d'informer et sensibiliser les visiteurs et également pour faire connaître au public l'existence du réseau des sites ENS départementaux.